

Décision

Générale

colonial

Décision n° 163 du 11 février 1949 :

n° 163

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1949

Date de publication
11 février 1949

Date du numéro
28 février 1949

TEXTE INTÉGRAL

Daher Hersi est engagé à l'imprimerie administrative en qualité de compositeur pour une période d'essai de deux mois à compter du 15 janvier 1949. Il recevra à ce titre une solde de quatre mille cinq cents francs (4.500 francs) par mois exclusive de toutes indemnités. A l'issue de cette période d'essai il pourra éventuellement, sur proposition du directeur de l'imprimerie administrative, être admis en qualité de compositeur auxiliaire, 10e échelon.